



## Regularisation(alge10 ans de presence sur le territoire francais)

Par **djamrre**, le **01/11/2009** à **21:50**

Bonjour,

sousou.sous@yahoo.fr

bonjour, je voudrai poser une question juridique parceque je retrouve dans une enorme impasse,car j'ai plus d'espoir.

mon histoire est la suivante:je suis algerien,ma femme a deposer un dossier pour le regroupement famillial le 04-09-2009 dans le 93.la visite a eu lieu le 29-09-2009.sachant que je suis entré sur territoire francais en octobre 2000 avec un visa touristique de 30 jours.moi et ma femme on est marié le mois de mai 2009 a paris,et on a une fille née en decembre 2008. -je pense a laiser tombé la procedure de rf pour raison d'eloignement de ma petite famille,ma question:est ce que y aura pas de probleme si je depose un dossier de regularisation en octobre 2010,sachant que j'aurais 10 ans de presence sur le territoire francais,et qu'elle sont le dossier ou les justificatifs a fournir pour cette regularisation.aidez moi s'il vous plait j'ai besoin de vos conseil.merci d'avance.